



## **Pour une véritable politique municipale en matière de foresterie urbaine à Saguenay...**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

30 novembre 2011  
Salle de conseil  
Hôtel de ville de Saguenay,  
201, rue Racine Est,  
Chicoutimi

## **I. UNE POLITIQUE DE FORESTERIE URBAINE C'EST QUOI ?**

---

Une véritable politique municipale en matière de foresterie urbaine, consisterait pour une municipalité comme celle de Saguenay (à l'instar des autres villes-centres ou de capitales régionales), à mettre en place les outils nécessaires aux plans politique, administratif et organisationnel, afin de doter la ville des instruments et des mécanismes reliés : 1) à la gestion du Service, soit la préparation des budgets et programmes affectées aux ressources humaines et matérielles; 2) au contrôle de la ressource et des espaces boisés, aux plans normatif et réglementaire; 3) à la conception, la mise en œuvre, la réalisation et le suivi des projets (entretien); 4) à la formation des ressources humaines, axée sur le développement de partenariats publics-privés et des expertises à l'interne; 5) à l'information et la sensibilisation des citoyens en cette matière, afin de promouvoir et favoriser une vision d'avenir centrée sur des valeurs de santé, de qualité de vie et de développement durable.

Les villes étant des projets évolutifs qui se construisent, se rêvent et se réinventent constamment, la foresterie urbaine représente la clé de voûte d'une véritable stratégie globale vers un nouveau dynamisme démographique, culturel, social et économique .

## **II. POURQUOI ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE FORESTERIE URBAINE À VILLE DE SAGUENAY**

---

---

**PARCE QUE LES INFRASTRUCTURES VERTES PRODUISENT UNE SOMME INCALCULABLE DE BIENS ET SERVICES PEU COÛTEUX, PRODUCTIFS, EFFICACES, GÉNÉRALEMENT MÉCONNUS DES POUVOIRS PUBLICS ET SURTOUT PARCE QU'ELLES CONSTITUENT :**

- ◆ **Le support principal : 1) au développement des activités de récréation extensive de plein air et de récréo-tourisme saisonnier; 2) au recrutement et à la fixation de la main-d'œuvre, principal facteur de localisation des grandes entreprises; 3) à la lutte contre le stress de la vie urbaine; 4) au maintien de la santé physique et mentale et de la qualité de vie des citoyens.**
- ◆ **Le système d'encadrement naturel idéal pour le maintien et la valorisation de l'assiette fiscale municipale et le développement de la vie de quartier, l'animation du parc immobilier et l'intégration architecturale et paysagique des fonctions urbaines.**
- ◆ **Un système naturel d'insonorisation, de confinement et de dispersion du bruit ambiant engendré par la circulation sur les grandes artères.**
- ◆ **Un système naturel de climatisation et de régulation des températures estivales pour les populations urbaines fragilisées par les canicules et les changements climatiques (personnes âgées, malades chroniques et enfants).**

- ✦ **Un système naturel de production d'oxygène, de filtration, d'épuration et de renouvellement de l'air ambiant (smog urbain & poussières), et enfin de séquestration du carbone atmosphérique ( GES ).**
- ✦ **Un système naturel de rétention des eaux de ruissellement et de régulation des crues printanières (régulation des événements climatiques extrêmes comme les inondations et les refoulements) .**
- ✦ **Un système naturel de filtration des eaux de surface souvent contaminées par l'activité humaine .**
- ✦ **Des systèmes naturels de stabilisation contre les risques associés aux glissements et aux décrochements de terrain en sol argileux et au lessivage des sols en zone riveraine.**
- ✦ **Le système naturel idéal pour la reproduction et le renouvellement des espèces fauniques et végétales (la biodiversité).**